

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité - Travail

**DOCUMENT DE STRATEGIE DE MISE EN
VALEUR DES SUBSTANCES MINERALES ET
PETROLIERES DE LA REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
(SMVSMP)
(2019 – 2023)**

JUILLET 2018

AVANT PROPOS

La République Centrafricaine (RCA) regorge dans son sous-sol d'une diversité de substances minérales disséminées sur presque toute l'étendue du territoire. C'est pour cette raison que le ministère des Mines et de la géologie a envisagé d'élaborer la stratégie de mise en valeur de ses substances minérales. Les priorités qui y sont déterminées permettent de répondre aux enjeux et défis auxquels le Ministère va faire face pour conduire le secteur minier à jouer effectivement son rôle de moteur de croissance économique et du développement de la RCA.

De ce fait, je suis heureux de présenter ci-dessous le premier document de stratégie de mise en valeur des substances minérales et pétrolifères qui définira ses actions pour la période de 2019 à 2023.

Ainsi, le Ministère mise notamment sur l'innovation, la diversification et la création de richesses dans ses domaines d'activité ainsi que la participation des communautés locales et de tous les partenaires au développement.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, le Ministère devra compter sur le concours de tous les partenaires, la compétence et le dévouement de son personnel.

Cette stratégie trace la voie dans laquelle le Ministère devra s'engager pour les prochaines années. Il est axé sur la prospection et la recherche minière et pétrolière, le développement des activités minières et pétrolières, et le renforcement des capacités institutionnelles et juridiques, pour le développement d'une industrie minière compétitive.

Dans un esprit de collaboration et d'engagement, je convie l'ensemble des acteurs concernés et tout le personnel du Ministère à s'impliquer pour la mise en œuvre effective de cette stratégie.

M. Léopold MBOLI FATRAN
Ministre des Mines et de la Géologie

INTRODUCTION GENERALE

Les secteurs minier et pétrolier sont parmi des piliers de la croissance qui, bien exploités, permettraient de réduire la pauvreté, source des conflits à répétition dans notre pays. Les mesures suspensives du processus de Kimberley et de l'ITIE n'ont fait que mettre en lumière la faiblesse vénale du secteur minier, traditionnellement porté par deux filières, à savoir le diamant et l'or. Dans la situation de crise actuelle, la mise en valeur d'autres substances minérales et le pétrole constitue un impératif pour le développement national et l'amélioration des conditions de vie de la population.

C'est pourquoi, le gouvernement a trouvé judicieux de mettre en place une stratégie pour le développement du secteur minier et pétrolier.

Ce document, dénommée Stratégie de Mise en Valeur des Secteurs Minier et Pétrolier (SMVSMP) est une vision à long terme du secteur dont la mise en œuvre programmatique s'arrime à la vision du document de politique générale du gouvernement, pour ce quinquennat qui s'inscrit dans le cadre des grandes orientations du Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) 2019-2023. Elle vise à établir des liens forts entre les programmes identifiés en vue d'obtenir des impacts rapides et visibles sur les conditions de vie de la majorité de la population des zones minières et pétrolières, exposée à une extrême pauvreté. Elle veut aussi marquer la consolidation des premiers acquis des réformes structurelles engagées et de leur renforcement en veillant à ce que les résultats escomptés soient obtenus au cours des cinq (05) prochaines années.

En effet, cette stratégie porte de grandes ambitions qui se résument en trois grands programmes inter-reliés qui devront établir les bases d'une dynamique de croissance sur l'économie nationale et le développement de la République Centrafricaine. Ces programmes sont axés sur les orientations stratégiques suivantes :

- Prospection et recherche minière et pétrolière ;
- Développement des activités minières et pétrolières ; et,
- Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques.

Il est attendu que la mise en œuvre de cette stratégie, déclenche un processus de développement des secteurs minier et pétrolier, offre de nouvelles perspectives de croissance à l'économie centrafricaine et contribue au renforcement du pouvoir économique des populations rurales.

1. CONTEXTE GENERAL DU PAYS

La République Centrafricaine fait face depuis plus de deux décennies à des crises récurrentes dont la plus récente a plongé le pays dans un long cycle de tensions sociales avec le développement de cas de violences et de destructions massives. Toutes les structures économiques et administratives ont été fragilisées, certaines effondrées.

L'évaluation de la mise en œuvre du premier *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté* (DSRP1)¹ a révélé que malgré les progrès accomplis, avant la récente crise, la pauvreté n'a pas véritablement reculé ; la RCA se classait toujours parmi les huit derniers pays sur *l'Indice de Développement Humain* (IDH). Depuis mars 2013, on assiste à une dégradation de la quasi-totalité des indicateurs économiques et sociaux. L'une des faiblesses relevées par cette évaluation est l'absence d'une véritable politique de croissance pour impulser la production, la création d'emplois et des richesses dans les secteurs à haut potentiel de croissance comme les mines et le pétrole.

1.1. SITUATION SOCIOPOLITIQUE

La République Centrafricaine (RCA) est un pays enclavé de l'Afrique centrale, s'étendant sur une superficie de près de 623 000 km². Les pays frontaliers sont : les deux Congo au Sud, le Cameroun à l'Ouest, les deux Soudan à l'Est, et le Tchad au Nord. La RCA est un pays assez bien doté en ressources naturelles, renouvelables et extractives. Néanmoins, avec un PIB réel par habitant de 419 \$EU, la RCA figure parmi les pays les moins avancés au monde.

La population est estimée à environ 5 millions d'habitants pour un taux de croissance démographique annuel de l'ordre de 2%. La densité moyenne est particulièrement faible, soit 4 habitants au km², ou 50 habitants au km² si l'on ne considère que les terres arables. La population est surtout concentrée sur les rives de l'Oubangui et sur les frontières camerounaises et tchadiennes. Près des deux tiers de la population vit en milieu rural, tandis que Bangui regroupe environ 42% de la population urbaine.

Les crises militaro-politiques récurrentes ont créé une instabilité qui a fragilisé les institutions de l'Etat et les processus politiques. Ces différentes crises ont été provoquées par une mauvaise gouvernance politique, économique et sociale. L'incapacité de l'Etat à assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire et particulièrement aux frontières avec les Etats limitrophes en situation de conflit interne (conflits au Soudan et en RD Congo), les agissements de la LRA et les impacts de la guerre de Libye et du Mali ont contribué à l'éclatement de la crise actuelle.

La prise du pouvoir par la coalition « **Séléka** » en mars 2013 a entraîné la RCA dans un cycle de violence et de destruction sans précédent. Aussi, la poursuite et l'aggravation des exactions et de la violence contre les populations civiles dans les villes de l'intérieur par les

¹Rapport d'évaluation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP1), Secrétariat Technique National du DSRP, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, Bangui, juin 2010.

chefs de guerre et commandants de zones nommés par les autorités de la Transition, ont donné naissance en septembre 2013, à une nouvelle milice, appelée « **Anti-balaka** ».

Les groupes armés ont profité du vide créé par l'absence de l'État en dehors de Bangui pour consolider leur présence et s'adonner à des activités criminelles : contrebande de diamants, vente de permis illicites d'exploitation minière et prélèvement d'impôts parallèles sur l'exploitation minière ou sur les éleveurs et les braconniers, notamment aux postes frontières et postes de contrôle improvisés.

L'élection de la nouvelle Présidente de Transition, le 20 janvier 2014 et la nomination du nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, le 25 janvier 2014, consacrent une nouvelle étape de cette Transition.

L'élection du Président Faustin-Archange **TOUADERA** et la tenue des élections législatives ont permis de rétablir l'ordre constitutionnel en RCA, en dépit de la situation encore fragile.

1.2 CONTEXTE MACROECONOMIQUE

Pays enclavé, la République Centrafricaine (RCA) s'étend sur une superficie d'environ 623 000 km² pour une population estimée à 4 500 000 habitants en 2015 (RGPH 2003), soit une densité de 7,2 habitants au km², inégalement répartie sur toute l'étendue du territoire. Le taux de croissance moyen annuel de la population est estimé à 2,5%.

La RCA s'est engagée depuis les années 80 dans un processus d'ajustement et de restructuration de son économie, en mettant en œuvre successivement plusieurs programmes soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Ces efforts avaient plus ou moins permis l'obtention des résultats mitigés allant dans le sens du rétablissement des équilibres macroéconomiques et la promotion de la croissance.

Malheureusement, ces infimes résultats positifs obtenus ont été remis en cause depuis le début des années 90 par une crise sociopolitique, puis militaro-politique ayant atteint leur paroxysme en 2013, matérialisé d'une part par, la destruction quasi-totale du faible tissu économique du pays, et d'autre part, une baisse générale du niveau et de la qualité de vie des populations.

Bien que dotée de riches terres agricoles et d'énormes ressources naturelles renouvelables et extractives, la RCA demeure un pays caractérisé par une économie de subsistance avec de très faibles performances et ce, malgré les différents programmes de développement entrepris depuis plus de deux décennies. L'économie centrafricaine est basée essentiellement sur le secteur primaire, qui représente environ 50% du PIB nominal.

Avec l'avènement de la dernière crise militaro-politique, la situation économique du pays s'est considérablement dégradée et s'est traduite par une chute vertigineuse du taux de croissance du PIB réel de 36,7% en 2013. L'amélioration de condition sécuritaire a permis d'obtenir les taux de croissance du PIB en volume de 4.5% en 2016, 5.0% en 2017, 5,3% en 2018 et une prévision de croissance réel de 5,0 % en 2019.

2. CONTEXTE SPECIFIQUE DES SECTEURS MINIER ET PETROLIER

2.1. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Le secteur minier est régi par les Lois et Règlements en vigueur dont certaines dispositions sont exposées dans les paragraphes ci-dessous :

- Les ressources minérales de la République Centrafricaine sont et demeurent propriété inaliénable et imprescriptible de l'Etat.
- Toute activité de prospection, de recherche ou d'exploitation des substances minérales sur le territoire national est soumise à la délivrance préalable des titres miniers ou d'autorisations par les autorités compétentes.

A ce titre, la République Centrafricaine s'engage à :

- rendre les procédures et les formalités d'octroi des autorisations et titres miniers plus claires, simples et transparentes ;
- garantir et sécuriser l'investissement dans le strict respect des réglementations en vigueur, tout en tenant compte des besoins spécifiques de l'industrie minière ;
- soutenir toute initiative au développement d'un projet minier.

La législation pétrolière en matière d'exploration se compose de l'Ordonnance n°93/007 du 25 mai 1993 fixant le Code pétrolier, d'un Décret d'application et d'un Contrat-type. Ces instruments constituent le cadre légal et fiscal applicables aux activités d'exploration et de production pétrolière dans le pays. Incitatif et flexible, ce cadre est sensé stimuler l'exploration pétrolière dans le pays.

Le code pétrolier donne au Ministre en charge des hydrocarbures le pouvoir de négocier les contrats pétroliers et dans ce but, un contrat modèle d'octroi de concession a été préparé pour servir de base aux négociations avec les compagnies pétrolières internationales.

La législation fixe plus au moins en détail, le cadre légal général des opérations pétrolières, mais en même temps vise à préserver une certaine flexibilité en offrant un cadre statutaire pour les contrats pétroliers.

Le Décret fixant les conditions d'application du code pétrolier précise surtout les dispositions d'octroi des autorisations de prospection, des permis de recherche, des contrats pétroliers et de l'octroi des concessions d'exploitation.

2.2. POTENTIEL EN RESSOURCE MINIERE ET PETROLIERE

Le sous-sol de la République Centrafricaine renferme de nombreuses substances minérales dont le diamant et l'or ont connu une exploitation industrielle et semi-mécanisée depuis 1930. Le potentiel minier de la République Centrafricaine est caractérisé par la présence de plus de trente-quatre (34) substances minérales réparties sur 470 indices.

En ce qui concerne les ressources pétrolières, la zone frontalière Centrafricano – Tchadienne fait partie de la fosse de Doba. Elle fait aussi partie du système du Rift Ouest Africain et Centrafricain, s'étendant à travers la partie centrale de l'Afrique depuis le Nigéria jusqu'au Kenya.

L'étirement de la plaque africaine lors du mouvement des plaques continentales, de l'orogénèse et de la dislocation de Gondwana, a formé des dépressions, au centre du continent africain formant ainsi le système du rift ouest africain et centrafricain. Ces bassins sont le plus souvent le siège de dépôt des matières organiques et constituent de part leur structure actuelle des réserves en hydrocarbures.

2.3. TYPES D'EXPLOITATION

La RCA pratique trois types d'exploitation minière à savoir:

- exploitation industrielle;
- exploitation semi-industrielle;
- exploitation artisanale.

Exploitation industrielle : Ce type d'exploitation a été beaucoup utilisé par les anciennes sociétés minières de la place. Mais depuis 1970, année correspondant à la chute de production du diamant centrafricain, cette exploitation a quasiment disparue.

Exploitation semi-industrielle : Cette exploitation partielle par des pelles mécaniques (pour l'abattage et l'extraction d'un certain volume de stériles dans le but d'atteindre le gravier minéralisé, la construction des barrages etc.) et de matériels artisanaux (pelles manuelles, barres à mines etc.).

Exploitation artisanale: Cette exploitation est définie comme étant l'ensemble des travaux effectués manuellement par les artisans à l'aide de matériels aratoires. Elle nécessite un effort humain intense qui se traduit par un faible rendement dû à l'inefficacité des techniques de prospection, d'exploitation et de traitement.

2.4. INFLUENCE DE L'INSECURITE SUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION

Depuis le changement politique intervenu en République Centrafricaine le 24 mars 2013, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée. Les exactions des éléments de la rébellion ont touché tout le territoire. Les pillages des administrations, des institutions internationales, des propriétés privées, les viols et les assassinats extrajudiciaires ajoutés à l'absence des éléments des forces de défense et de sécurité conventionnels sur le terrain, n'ont pas facilité la restauration rapide de la sécurité.

La récurrence des crises militaro-politiques que la RCA connaît depuis une vingtaine d'années a affaibli les forces de sécurité intérieure et a créé une insécurité généralisée marquée par des violences faites aux populations particulièrement aux femmes et aux enfants et le développement du banditisme dans les zones minières. L'absence des forces de défense et de sécurité, principalement de la police et de la gendarmerie sur le terrain, place les populations dans une situation d'insécurité prononcée.

En dépit des progrès enregistrés par la mise en œuvre des premières mesures d'urgence, la problématique de la sécurité demeure entière, quoique les signes caractéristiques de l'insécurité quotidienne ont été réduits notamment les vols, les braquages à mains armées et les assassinats. Cette nouvelle situation est directement liée à la dissémination des armes. On estime à près de 10 000 armes de guerre tout calibre confondu en circulation à travers le pays. L'absence prolongée des forces de défense et de sécurité dans certaines localités pourrait aggraver cette situation.

La dernière crise, du fait de l'insécurité qu'elle a généré dans le pays en général et particulièrement dans toutes les zones minières et pétrolières, a entraîné des conséquences graves pour ces secteurs : l'absence de l'Administration minière ; une baisse drastique des recettes d'exportation consécutive à la fermeture des Bureaux d'achat ; la destruction des installations minières et les occupations illégales des zones et chantiers miniers par des groupes armés.

Il faut noter que cette situation a eu également pour conséquence la suspension des activités de recherche pétrolière dans ces zones.

2.5. SITUATION DES SECTEURS

Les secteurs minier et pétrolier sont caractérisés par leur faible contribution au PIB. On constate une forte détérioration des conditions de vie et d'existence dans ces zones (taux de pauvreté en zone rurale est de 75%). L'exploitation minière est pratiquée dans sept (7) préfectures et occupe 32% de la population (RGPH03). Le secteur minier est artisanal à plus de 95%. Malgré des efforts de diversification des filières au cours de ces dernières années (Uranium, Pétrole, Calcaire, Fer, etc.), le pays n'a pas encore amorcé véritablement un début de mise en valeur significative de ces secteurs que beaucoup de Centrafricains connaissent mal.

La République Centrafricaine dispose d'un vaste ensemble géologique favorable à l'existence d'un potentiel minier important, représentant un atout considérable pour le développement de son économie. Cet ensemble géologique est constitué des : (i) formations archéennes du socle (ii) formations du Protérozoïque inférieur à moyen, (iii) formations du Crétacé et (iv) formations du Quaternaire.

Les formations archéennes.

Elles sont constituées des formations du faciès des granulites (série des gneiss/charnokites), du complexe basique-ultrabasique du Mbomou et des ceintures de roches vertes. Celles-ci occupent près de 70% de la superficie du territoire national et sont considérées comme la marge nord du craton du Congo.

Les formations du Protérozoïque inférieur à moyen.

Ce sont des formations essentiellement composées de quartzites, de migmatites et de granitoïdes et recouvrent en discordance les formations archéennes. Celles-ci, à leur tour, sont recouvertes, également en discordance, par les méta-sédiments du Protérozoïque supérieur comprenant les quartzites, les shales, les pélites et les carbonates.

Les formations du Crétacé.

Elles sont composées des grès et des conglomérats au Nord-Est et au Sud-Ouest du pays (grés de Mouka ouada et Carnot Berberati).

Les formations du Quaternaire.

Ce sont des formations qui se trouvent dans les régions situées au Nord de la République Centrafricaine.

Les activités d'exploitation artisanale ou semi-industrielle concernent quelques substances à savoir : le diamant, l'or, le quartz et les matériaux de construction (argile, quartzite, sable, granite...). Cependant, certains indices ont fait l'objet d'études approfondies et ont permis à un certain niveau de connaissance de donner les réserves suivantes: l'uranium de Bakouma estimé à 50.000 tonnes de métal ; l'or de Ndassima, 50 tonnes, soit 1.600.000 onces et celui de Bogoin, 1 tonne d'or, soit 32.000 onces, avec une teneur de 6g/t ; le fer de Bogoin, 3.500.000 tonnes de minerai avec une teneur de 60 à 65 % ; le fer de Topa, avec une teneur de 69% ; le lignite de N'zako, 33.000 m³ ; le calcaire de Bobassa, 10.000.000 de tonnes avec une teneur de 92% de carbonate ; le graphite de Marago-Manga, 300.000 tonnes avec une teneur de 13,25% de carbone ; le cuivre de Ngadé, avec une teneur de 5,72% ; et, les sources thermales de Dékoa (50 à 52°C), de Kaga-Bandoro (40 à 42°C) et de N'zako (40 à 42°C).

Les potentialités restant encore à l'état d'indice métallogénique ou minéralogique et qui doivent faire l'objet des travaux de recherche approfondie pour une évaluation quantitative et qualitative sont l'or, le cuivre, le manganèse, le nickel, le chrome, les terres rares (la colombo tantalite, la monazite,...), le graphite, la cassitérite, le sel gemme, le diamant, le fer, le quartz, les hydrocarbures (pétrole et gaz), le granite, les pegmatites, les phosphates, les latérites, les argiles, les kaolinites, pour ne citer que celles-là.

La RCA dispose d'une base de données matérialisée par l'existence des cartes :

- Topographiques à l'échelle de 1/200.000 et 1/500.000 ; IGN Paris
- Géologiques à l'échelle de 1/500.000 ; J-L Mestraud , 1963
- D'indices miniers à l'échelle de 1/500.000 ; Rolin 1995 et BRGM et USGS 2008
- Tectoniques à l'échelle de 1/500.000 ; Rolin 1995
- Gravimétrique à l'échelle de 1/1.000.000. Albouy et R .Godivier 1981.

2.6. SUSPENSION DU PROCESSUS DE KIMBERLEY

Les mines, aussi bien que les autres secteurs à fort potentiel de croissance comme les forêts, l'agriculture, les télécommunications et le développement rural ont été durement touchées par les effets de la crise que traverse la RCA, avec une réduction des activités de l'ordre de 35 à 40%. L'évaluation de l'impact de la crise sur la situation des secteurs révèle de nombreux problèmes auxquels il faut trouver des solutions d'urgence.

Pour l'essentiel, le diagnostic fait ressortir que les activités minières ont été affectées par l'insécurité généralisée qui a fait baisser les performances des opérateurs miniers en favorisant les circuits illicites d'exportation ayant conduit à la suspension de la RCA du processus de Kimberley et de l'ITIE².

Il convient toutefois de noter que le pays vient de bénéficier d'une levée partielle de la suspension du processus de Kimberley en ce qui concerne exclusivement le secteur Sud-Ouest.

3. PROBLEMES ET DEFIS

Aujourd'hui la République Centrafricaine est confrontée à de nombreux défis qui, avec la survenance de la crise consécutive au changement politique du 24 mars 2013, ont été aggravés. Le pays doit s'attaquer en priorité aux défis concernant : (i) la Sécurité et la bonne gouvernance ; (ii) la Restauration de l'autorité de l'Etat ; et, (iii) la Relance de l'économie.

Les autorités nationales entendent bien relever tous ces défis et bien d'autres auxquels le pays fait face. Il faut reconnaître que cela nécessite des actions efficaces, concertées et soutenues, dans le sens de garantir l'effectivité de la sécurité et la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire et en outre, relancer les activités économiques pour soutenir la reconstruction et le relèvement du pays.

3.1. PROBLEMES ET DEFIS EN MATIERE DE POTENTIEL MINIER ET PETROLIER

L'existence, d'une part, des différents gisements et indices prometteurs et, d'autre part, des supports géologiques, devrait mettre la RCA dans les conditions les plus favorables pour assurer le développement d'une industrie minière et pétrolière, capable de soutenir une forte croissance économique.

La République Centrafricaine dispose d'un potentiel minier et pétrolier riche et varié. Cependant sa contribution au P.I.B. reste très faible pour soutenir le développement national. Cette situation est la conséquence logique de multiples contraintes présentes à plusieurs niveaux.

Parmi les sociétés qui se lancent dans les travaux de recherche minière et pétrolière, certaines abandonnent souvent les travaux sans résultats concluants. Cela est dû à plusieurs raisons liées à des problèmes précis.

3.1.1. Problèmes rencontrés

Ils concernent :

- ***L'insuffisance de Cadres qualifiés et intermédiaires ;***
- ***La caducité des données géologiques non actualisées à défaut de moyens adéquats ;***
- ***la mauvaise gestion du Fonds de Développement Minier ;***
- ***les contraintes au développement du programme de géo référencement des sites ;***

²Initiative pour la transparence dans les industries extractives

- ***Le manque d'infrastructures adéquates.***

3.1.2. Principaux défis

Les défis sont nombreux et variés en matière de potentiel minier et pétrolier ; mais on peut ressortir les principaux qui constituent de véritables obstacles à la promotion de la recherche. Il s'agit des défis suivants :

- Assurer une formation continue des cadres qualifiés et intermédiaires.
- Relancer les travaux de recherche en vue de la réactualisation de la base de données.
- Construire et réhabiliter les infrastructures existantes.

3.2. PROBLEMES ET DEFIS DES STRUCTURES ET DE CREATION D'EMPLOI DANS LES SECTEURS MINIER ET PETROLIER

La faiblesse de l'administration minière et pétrolière dans l'accomplissement des missions dévolues dont les définitions et objectifs restent assez imprécis, la mauvaise utilisation des cadres techniques, la non application des recommandations et réformes des différentes assises du département et le manque des moyens financiers et matériels ne permettent pas à l'administration minière et pétrolière de bien fonctionner.

On note une volonté politique manifestée par la création des structures sous-tutelle. Cependant, les moyens de la mise en œuvre font défaut, rendant peu performant l'ensemble de ces structures.

Les secteurs minier et pétrolier n'attirent pas assez d'investisseurs tant locaux qu'étrangers pour permettre le développement et la diversification de la recherche en vue de l'exploitation industrielle de ces substances. Les différentes réformes entreprises n'ont pas permis d'atteindre cet objectif du fait de l'existence de divers problèmes.

3.2.1. Problèmes rencontrés

Ils relèvent principalement de :

- ***L'épuisement des sites potentiellement exploitables.***

L'exploitation artisanale de l'or et de diamants a vu le jour à la faveur du déclin des compagnies coloniales d'exploitation minière après l'indépendance. Les premiers artisans miniers qui se trouvent être des anciens ouvriers de ces compagnies ont continué les travaux sur les flats et autres placers alluviaux des lits vifs fortement minéralisés et aujourd'hui épuisés pour la plupart. La découverte de nouveaux sites se fait actuellement par hasard, entraînant une baisse relative de la production.

- ***La méconnaissance des conditions techniques des sites et des méthodes d'exploitation.***

Les artisans miniers creusent et poursuivent le filon au hasard, dépensent leurs forces physique et financière qui souvent ne sont pas payées en retour. Pratiquant une exploitation anarchique, ils mettent deux à trois fois plus de temps pour extraire du gravier que s'ils pratiquaient une exploitation rationnelle. Le rendement se trouve ainsi affecté.

- ***L'inadaptation des matériels de travail et le sous-équipement.***

La principale caractéristique des travaux d'exploitation artisanale en RCA est le caractère rudimentaire du matériel utilisé. Pour atteindre le gravier minéralisé ou le filon, les artisans miniers sont souvent obligés de creuser très profondément et, à une certaine profondeur, il faut des moyens techniques d'extraction, de ventilation, et d'éclairage adéquats. Parfois, le puits peut être inondé et par manque de motopompe, l'exhaure est faite à l'aide d'un seau ou le puits sera abandonné. La tâche devient plus compliquée lorsqu'un broyage préalable est requis afin de déterminer réellement la granulométrie pour la récupération du minéral dans le minerai.

- ***Le nombre insuffisant d'ateliers de transformation des produits au niveau national.***

- ***L'insuffisance et la mauvaise utilisation des cadres et agents techniques.***

Le constat de la situation est que la plupart des cadres responsabilisés n'ont pas toujours le profil requis.

- ***Le manque d'infrastructures adéquates.***

Une exploitation de grande envergure ou industrielle nécessite le recours à des engins lourds pour l'extraction des tonnages exceptionnels. Le manque d'infrastructures appropriées empêche les sociétés de transférer sur les chantiers leurs engins pour les travaux lourds.

- ***Une faiblesse de l'administration minière et pétrolière dans l'accomplissement des missions qui lui sont assignées telles que :***

(i) la prospection, la recherche, l'appui technique, matériel et financier aux acteurs miniers et pétroliers, la formation des cadres et leur spécialisation etc. ; (ii) le mécanisme de suivi-évaluation et d'analyse de la performance des cadres de l'administration ; (iii) l'utilisation des cadres techniques dans les sociétés minières et pétrolières (non-respect du concept profil-poste dans les nominations) ; (iv) l'application des recommandations et des réformes adoptées lors des différentes assises tenues au sein du département ; (v) la non vulgarisation des textes et tout autre document sur les secteurs à l'exemple de la déclaration de la politique minière.

- ***La non application de la politique minière.***

Depuis la validation de la Politique minière, les activités qui y sont inscrites n'ont pas eu un début de mise en œuvre.

- ***L'insécurité dans les zones minières et pétrolières.***

Les conflits militaro-politiques à répétition ont entraîné la destruction de nombreux équipements des sociétés minières : mise à sac du site des sociétés Arafrique à Ndassima ; Dimbi Diamant et Tala-Mining à Dimbi et Société de Développement des Technologies Minières (SDTM) à Nola. Pour les sociétés pétrolières (PTIAL, PTI-IAS et DIG OIL), il y a eu suspension de leurs activités. Cette situation a fait que la reprise des activités est remise à une date ultérieure notamment pour le démarrage des travaux.

- ***Méconnaissance des ressources minérales, facteurs de non création d'emplois directs ou indirects. .***

Le potentiel minier est très important, le secteur est dans le besoin des ouvriers qualifiés pour l'utilisation des matériels de prospection et d'exploitation qui sont de plus en plus performant.

Le manque d'une main d'œuvre qualifiée à une incidence négative sur la production et la transformation des substances précieuses et semi-précieuses parce que la majorité des opérateurs qui dirigent les travaux sur les chantiers et même ceux qui achètent n'ont pas généralement de connaissances requises.

L'inexistence d'une classe moyenne centrafricaine dans la petite mine pour assurer la formation et apporter l'assistance technique et financière aux coopératives et aux exploitants du secteur de la petite mine en vue de renforcer leur capacité managériale.

De l'ambition de l'exécution de la stratégie de mise en valeur du secteur minier et au regard des piliers retenus, on a estimé les effectifs des acteurs de la manière suivante :

Les acteurs du secteur public : l'on passera de 70 Ingénieurs à plus de 100 personnes ressources y compris les juristes spécialisés en contrats miniers, des économistes des mines et des ingénieurs pétrochimistes ou économistes des hydrocarbures etc....

Les acteurs privés : de nouvelles promotions chefs de chantiers des collecteurs Bureaux d'Achat Sociétés Minières sont attendus, cette fois-ci dont les capacités sont renforcées. Ces acteurs et autres privés contribueront à rejoindre le rang dans l'ordre de 250 -300 à 600-700 collecteurs.

Le Gouvernement pourra s'attendre globalement de 500.000 à 700.000 emplois, ce qui permettrait d'absorber le chômage des jeunes.

3.2.2. Principaux défis

Les défis à relever ici sont plus d'ordre politique et sécuritaire. En effet, pour relancer les activités minières et pétrolières dans les zones concernées, il faudra :

- Restaurer l'autorité de l'Etat et la stabilité politique ;
- Formaliser le secteur minier artisanal ;
- Prendre des mesures pour réserver les sites facilement exploitables aux artisans miniers;
- Industrialiser l'exploitation minière ;
- Créer des emplois
- Protéger l'environnement.

3.3. PROBLEMES ET DEFIS EN MATIERE DE REGLEMENTATION MINIERE ET PETROLIERE

Il est à noter qu'en dépit des potentialités dont regorge le sous-sol centrafricain, les secteurs minier et pétrolier n'attirent pas assez d'investisseurs sérieux devant permettre le développement et la diversification de la recherche en vue de l'exploitation industrielle de ces secteurs.

Les différentes réformes entreprises depuis l'indépendance jusqu'à nos jours n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement. En effet, l'existence de nombreux problèmes, essentiellement liés à la mise en œuvre des mesures de réformes et le manque de suivi et évaluation des actions par les structures habilitées, a réduit l'efficacité de toutes les initiatives dans les secteurs.

3.3.1. Problèmes rencontrés

Dans le secteur minier, il faut noter que les problèmes sont liés à l'application de la réglementation et non nécessairement à son contenu. Aussi, convient-il de préciser qu'après la promulgation de la loi n° 09.005 du 29 avril 2009, portant code minier de la République Centrafricaine, certaines dispositions du Code minier et de la convention d'établissement type se sont avérées rigides au regard des investisseurs miniers. D'où les problèmes suivants : *l'instabilité politique et l'insécurité persistante ; les tracasseries administratives ; le laxisme dans le traitement des dossiers et, la concurrence déloyale entretenue par les fraudeurs et les contrebandiers.*

Par contre, dans le secteur pétrolier, les problèmes résident dans le contenu de l'Ordonnance N°93.007 du 25 mai 1993 portant code pétrolier de la République Centrafricaine. En effet, cette ordonnance ne définit *ni les superficies des blocs attribuables, ni les taxes et redevances y relatives.*

3.3.2. Principaux défis

Les principaux défis sont :

a. Pour le secteur minier

- Appliquer effectivement les mesures de réformes édictées dans la Politique minière ;
- Renforcer la sécurité dans les zones minières par la mise en place d'un comité composé de : Ministère des mines, ministère de la défense nationale, ministère de la sécurité publique pour le maintien de la paix ;
- Relire le code minier en prenant en compte les points suivants : (i) la mise en place des patentes distinctes pour les collecteurs de diamant et pour les collecteurs de l'or ; (ii) la revue à la baisse du taux de taxation de l'or ; (iii) la mise en place d'une structure de liaison entre l'administration fiscale et l'administration minière.
- Mettre effectivement en application les textes relatifs à la gestion des ressources financières affectées à l'administration minière pour son bon fonctionnement ;
- Appliquer effectivement la politique minière ;
- Lutter contre la fraude et la corruption ;
- Mobiliser les ressources ;

b. Pour le secteur pétrolier

- Promouvoir une politique nationale efficace du pétrole ;
- Définir un cadre d'intervention approprié pour les acteurs impliqués ;
- Relire le code pétrolier en prenant en compte les points suivants : (i) les superficies des blocs attribuables, (ii) les taxes et redevances y relatives.

- Mettre effectivement en application les textes relatifs à la gestion des ressources financières affectées à l'administration pétrolière pour son bon fonctionnement ;

4. VISION DES SECTEURS

A l'horizon 2023, les secteurs minier et pétrolier assainis soutiennent l'économie de la République Centrafricaine et contribuent à l'augmentation de la production nationale et à l'accroissement des revenus de l'Etat, des populations et des opérateurs des secteurs.

5. OBJECTIFS

5.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de *mettre en valeur des substances minérales et pétrolifère dont les indices sont connus et identifiés.*

5.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

L'objectif général de la Stratégie de Mise en Valeur des Substances Minérales et Pétrolifères repose sur quatre objectifs spécifiques, à savoir :

1. Promouvoir la prospection et la recherche minière et pétrolière sur toute l'étendue du territoire et mettre en exploitation les substances identifiées ;
2. Assurer l'exploitation rationnelle des substances minérales et pétrolifères répertoriées et retenues en vue de leur valorisation ;
3. Poursuivre la mise en œuvre des politiques minière et pétrolière plus précisément des matrices d'actions prioritaires élaborées en recherchant le partenariat public-privé ;
4. Renforcer les capacités des acteurs à nouer des partenariats bi et multilatéraux avec les partenaires techniques et financiers et accroître l'emploi dans les secteurs en protégeant l'environnement tout en veillant à l'équité et l'égalité du genre pour un développement humain durable.

6. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

C'est une stratégie qui s'articule autour de trois orientations à savoir : (i) prospection et recherche, (ii) développement des activités minières et pétrolières et (iii) renforcement des capacités humaines, opérationnelles, institutionnelles et juridiques. Chaque orientation stratégique est assortie d'un programme et des projets y afférents.

6.1. ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : PROMOTION DE LA PROSPECTION ET DE LA RECHERCHE

La priorité du Gouvernement à travers cette orientation stratégique est la redynamisation des secteurs, en mettant aussi un accent sur la valorisation de nouvelles substances minérales, ceci avec l'implication de tous les intervenants.

6.1.1. Programme : Promotion et développement des activités d'études, de prospections et de recherches minières et pétrolières.

(i)Projet d'exploration des formations pétrolifères, (ii) Inventaire des substances minérales de la république, (iii) Argile de Boyali, (iv) Exploration en vue d'exploitation du calcaire de Possel (Ndjoukou) et des dolomies de gallo , (v) Cartographie géologique au 200000 de la RCA , (vi) Diamants du protérozoïque supérieur et du Fulvio glaciaire primaire , (vii) Exploration tactique des gisements d'or de Nzacko, Kouki ; Abba ..., (viii) Or de Bogoin, (ix) Projet de prospection tactique des substances telles que la kaolinite, le granite et les (x) quartzites de la république centrafricaine , (xi) projet de prospection tactique des substances telles que , (xii) Projet de prospection tactique du cuivre de Ngade, (xiii) Projet de prospection tactique de gisement de fer de Bogoin , (xiv) projet de création d'une agence de gestion des artisans miniers , (xv) Projet de création d'une usine de transformation des pierres et métaux précieux.

Le coût total des actions du programme est estimé à environ 150 milliards FCFA sur la période d'exécution.

6.2. ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ET CREATION D'EMPLOIS DANS LES SECTEURS MINIER ET PETROLIER

Elle vise à initier et à soutenir des actions en vue du développement des zones riveraines comme des pôles de développement.

6.2.1. Programme : Promotion des activités et création d'emploi dans les secteurs minier et pétrolier.

Ce programme qui devra prendre en compte les réalités locales est assorti d'un projet avec les composantes suivantes :

- Vulgariser les politiques et réglementations minières et pétrolières ;
- Mobiliser les fonds en faveur du financement de l'ORGEM et du COMIGEM ;
- Promouvoir la semi-mécanisation de l'artisanat minier ;
- apporter des appuis multiformes aux artisans miniers ;
- promouvoir le développement du secteur pétrolier ;
- diversifier l'exploitation minière par la mise en évidence de nouveaux gisements autres que le diamant ;
- augmenter la part des secteurs minier et pétrolier dans le PIB et les recettes fiscales ;
- renforcer les capacités du Ministère ;
- créer des emplois pour lutter contre la pauvreté, la délinquance et le banditisme ;
- Et enfin, promouvoir le développement durable.

Le coût total des actions du programme est d'environ 120 milliards FCFA sur la période d'exécution.

6.3. ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

Il permettra de prendre en charge toutes les actions visant le renforcement des capacités non seulement institutionnelles et juridiques, mais aussi le partenariat mondial (Banque Mondiale, BAD, BDEAC ainsi que les pays miniers et pétroliers).

Dans le cadre de cette orientation stratégique, les actions suivantes seront menées :

- 1) Assurer le renforcement de la gouvernance des Fonds (Fonds de Développement Minier (FDM) et Fonds de Soutien à la Promotion Pétrolière(FSPP)) au profit de la recherche minière et pétrolière.
- 2) Assurer le renforcement des capacités des cadres des mines et du pétrole et les cadres nationaux en matière de recherche minière et pétrolière.
- 3) Renforcer les capacités techniques et financières des structures de l'Etat intervenant dans les secteurs miniers et pétroliers (ANR, COMIGEM, CNDB, ORGEM et USAF) ;
- 4) Renforcer les capacités nationales en matière de gouvernance des secteurs minier et pétrolier ;
- 5) Améliorer le cadre législatif et règlementaire des secteurs minier et pétrolier.
- 6) Créer la police des mines ;
- 7) Développer le partenariat bi et multilatéral ;
- 8) Promouvoir et renforcer les capacités des ateliers de transformation.

6.3.1. Programme : Développement institutionnel et juridique des activités minières et pétrolières.

Les projets relevant de ce programme vont prendre en compte les ressources humaines, institutionnelles, techniques et aussi le partenariat mondial avec des investisseurs institutionnels (Banque Mondiale, BAD, BDEAC ainsi que les pays miniers et pétroliers) à travers les trois (03) composantes suivantes :

- Renforcement des capacités nationales ;
- Création d'emplois ;
- Développement de partenariat au niveau de la coopération bi et multilatérale.

Le coût total des actions du programme est estimé à environ 30 milliards sur la période d'exécution.

7. MODALITES D'INTERVENTION

Le diagnostic des secteurs minier et pétrolier met en évidence que leur développement est entravé par divers facteurs dont les principaux sont d'ordre humains, techniques et environnementaux.

En effet, en ce qui concerne le secteur minier, la non prise en compte de ces facteurs explique l'inefficacité (i) des mesures du plan minier (1995), (ii) des recommandations des Etats généraux (2003), et (iii) des actions de redynamisation du secteur à travers l'adoption

d'un Code Minier (2009) et la déclaration de politique minière nationale (2012). Même si par ailleurs l'application des différentes recommandations ont permis la mise en place de structures autonomes de gestion telles que l'ORGEM, le COMIGEM, l'ANR, le CNDB, l'UNCMCA, le BINACA, l'USAF, etc.

S'agissant du secteur pétrolier, les facteurs qui freinent son développement sont liés à la non application des mesures prévues dans les trois axes stratégiques de la Direction Générale du Pétrole à savoir :

- La Priorisation de la formation et du perfectionnement des compétences
- La mise en place d'un cadre institutionnel performant et attractif
- La Création d'une base de données pétrolière.

La mise en œuvre de la stratégie nécessite les actions suivantes :

Procéder à la collecte, à l'informatisation et à la gestion des données géologiques et économiques existantes ;

Procéder au découpage en blocs des sites identifiés ;

Élaborer les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ; et,

Mener une campagne d'Information, d'Education et de Communication (IEC) sur le secteur.

Toutes les préoccupations des différentes parties prenantes doivent être prises en considération et dans la mesure du possible, pour éviter les frustrations, la démotivation et leurs conséquences sur les activités des secteurs. Cela concerne tous les acteurs aussi bien du secteur public, du secteur privé et de la société civile qui pour la plupart se trouvent aujourd'hui démotivés.

Face à cette situation, la garantie de réussite de la nouvelle stratégie passera par une meilleure communication entre les acteurs et la valorisation de leurs intérêts communs.

Pour ce faire, il est impératif de mener au préalable des activités pour identifier, comprendre et recourir aux moyens incitatifs adéquats (sensibilisation, formation, appui multiforme,...) afin de guider le processus de revalorisation des secteurs qui requière un engagement actif des acteurs. En ce sens, une approche véritablement participative facilitera un engagement effectif des acteurs et stimulera des solutions collaboratives.

7.1. DEVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION.

Il est important de disposer d'un plan de communication précis des objectifs du projet et des résultats des activités menées par les protagonistes pour attirer les acteurs clés et préserver leurs intérêts et engagements. Les médias peuvent être stratégiquement engagés comme partenaires impliqués depuis la phase de lancement. D'autres mécanismes de communication comprennent les conférences, les séminaires spécifiques aux secteurs, les études de cas et des manuels et documents à distribuer.

7.2. IDENTIFIER LES INTERETS COMMUNS POUR FACILITER L'INSTAURATION DE LA CONFIANCE DES ACTEURS.

Les études montrent que la plupart des rapports entre les acteurs des secteurs sont souvent caractérisées par des tensions et un manque de confiance. De ce fait, les projets à initier doivent comporter des activités qui visent à promouvoir le développement de la confiance, ou du moins de l'entente, chez les protagonistes en vue de faciliter l'échange d'informations et la collaboration.

En définitive et au plan opérationnel, il s'agira de mettre ensemble les différentes capacités de reconstruction du pays, en tenant compte des domaines de compétences et des aptitudes des opérateurs à fournir des résultats qui profitent à la population dans un temps court, mais sans sacrifier la durabilité des produits.

7.3. CADRE PROGRAMMATIQUE

La Stratégie de Mise en Valeur des Secteurs Minier et Pétrolier sera effectuée selon la programmation définie dans le tableau ci-dessous.

Orientations stratégiques	Programmes	Composantes Projets	Période de mise en œuvre				
			2019	2020	2021	2022	2023
PROSPECTION ET RECHERCHE	Développement des activités d'études, de prospection et de recherche minière et pétrolière	Approche du sujet					
		Projet pétrole					
		Projet d'exploration					
		Projet d'exploitation					
		Projet de cartographie					
		Projet d'inventaire des substances minérales de la république					
		Projet création d'une agence de gestion des					

		artisans miniers					
		Projet de création d'une usine de transformation des pierres et métaux précieux.					
DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ET CREATION D'EMPLOI DANS LES SECTEURS MINIER ET PETROLIER	Développement des activités et création d'emploi	Vulgarisation de la déclaration des politiques minière et pétrolière					
		analyse des structures intervenant dans les secteurs minier et pétrolier					
		Relance des projets miniers suspendus					
		Prorogation des permis de recherches.					
		Relance pour La recherche des gisements primaires					
		Diversification des activités génératrices des revenus					
		Création d'emplois dans les services Publics et privées					

RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES DES ACTEURS	Développement des capacités institutionnelles et juridiques ainsi que le partenariat mondial	Renforcement des capacités nationales					
		Renforcement du cadre juridique et institutionnel					
		Développement de partenariat bi et multilatéral					

7.4. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

7.4.1. Mécanisme de suivi et évaluation

Le mécanisme de suivi et évaluation sera souple pour s'adapter aux conditions d'exécution de la Stratégie de Mise en Valeur des Secteurs Minier et Pétrolier. En s'inscrivant dans une dynamique de souplesse, de cohérence et de responsabilisation affirmée des acteurs, le cadre de mise en œuvre est articulé autour de la coordination de la Cellule chargée d'élaborer la SMVSMP. Cette équipe de coordination sera organisée pour agir à trois niveaux. Au niveau central, sous la tutelle du Ministre en charge des Mines et du Pétrole en veillant au respect des grandes orientations politiques et stratégiques et supervisant leur exécution à travers les rapports annuels d'avancement et au niveau régional par le suivi de l'exécution des projets dans un processus participatif incluant les responsables, les gestionnaires et les bénéficiaires de projets.

7.4.2. Outils et Acteurs

Pour assurer un suivi et une évaluation efficaces, il sera mis en place un système de reporting adapté afin de permettre la production rapide des différents documents (plan de suivi, tableaux de bord, rapports d'activités/financiers trimestriels, rapports de terrain, rapports de revue à mi-parcours, rapports annuels...). Ces documents doivent permettre de fournir des données de manière régulière sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différentes actions de la stratégie. Ils seront étayés par des matrices d'indicateurs : (i) de ressources, (ii) d'activités, (iii) de résultats ; les indicateurs d'impact seront pris en compte dans la mesure du possible.

Cela étant, le mécanisme de suivi et évaluation de la Stratégie de Mise en Valeur des Substances Minérales et Pétrolifères impliquera les différents groupes d'acteurs (l'Etat, les bailleurs de fonds, la société civile, le secteur privé) qui seront appelés à collaborer pour un suivi rigoureux des actions en vue de l'accomplissement des objectifs fixés.

Pour le bon fonctionnement du mécanisme, des appuis seront requis auprès de certains acteurs pour les activités suivantes : (i) la collecte, le traitement et l'analyse des données, (ii) la programmation et l'instruction des projets et (iii) la diffusion des informations sur les secteurs.

8. CADRE DES RESSOURCES

8.1. BESOINS DE FINANCEMENT

Les besoins globaux de financement de l'ensemble de ces programmes sont estimés à **225** milliards de F CFA, soit **440** millions de dollars américains. Il est évident qu'un tel niveau de besoins nécessitera des efforts soutenus de mobilisation des ressources en interne et en externe. C'est pour cette raison que nous fondons de grands espoirs sur toutes les possibilités et instruments de financement existants, espérant que tous les potentiels partenaires de la République Centrafricaine dont particulièrement les opérateurs du secteur privé, considèrent la République Centrafricaine comme une nouvelle destination pour leurs investissements.

La mise en œuvre de la stratégie exige que les préalables d'origine interne (gouvernance politique, économique et financière) et externe (financement extérieur notamment) soient remplis pour permettre l'atteinte des résultats fixés. Cette mise en œuvre se réalisera dans un contexte moins contraignant où les écueils sont préalablement identifiés et neutralisés afin de prévenir des dérapages.

8.2. CONTRAINTES ET RISQUES

Des contraintes et risques sont susceptibles d'obstruer la mise en œuvre de la stratégie, notamment (i) l'insécurité, (ii) le retour des conflits et (iii) l'instabilité politique, institutionnelle et économique.

D'autres risques peuvent aussi hypothéquer la mise en œuvre de la stratégie, ainsi (i) l'insuffisance et l'amenuisement persistants des ressources budgétaires pourraient peser sur la bonne exécution des stratégies définies ; (ii) l'allocation insuffisante du budget au profit des projets/programmes d'investissement sur les cinq (05) années à venir ; et, (iii) le retard dans la procédure de décaissement des ressources extérieures pour financer certaines réformes ou projets à impact rapide.

Pour assurer la réussite de cette stratégie, le Gouvernement doit parvenir rapidement au retour définitif de la sécurité sur toute l'étendue du territoire et la bonne gouvernance politique ; en outre, il doit poursuivre les efforts de mobilisation des ressources internes et externes pour la mise en œuvre efficace de la stratégie conformément à la Déclaration de Paris (2005).

BILIOGRAPHIE

- Déclaration de la Politique minière, 2012
- Code minier centrafricain, 2009.
- Rapports des travaux des Etats Généraux du secteur minier, 2003.
- Conclave sur le secteur minier, 2000
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2^{ème} génération (DSRP 2), Ministère de l'Economie et du Plan, 2011
- Plan minier, 1996
- Rapport Final de L'Atelier de Réflexion des ingénieurs des mines, tenu à Bangui du 06 au 17 mars 2014
- Rapport sur les Industries Extractives de la RCA, 2005, Lucie C. Phillips, PhD ; C. **Koyatro**
- Loi sur les Substances Radioactives,
- Organigramme du Ministère des Mines, du Pétrole, de l'Energie et Hydraulique
- De dangereuses petites pierres : les diamants en RCA. 2010, Rapport Afrique n° 147, International **Crisis Group**
- Code pétrolier centrafricain, 1993
- Plan national de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique(RCPCA), 2017-2021
- Textes organiques du Ministère des Mines et de la Géologie 2017

ANNEXES

A1 : FICHES DES PROJETS

A2 : LOCALISATION DES 14 SUBSTANCES MINÉRALES

A3 : MATRICE DES COÛTS

A1. FICHES DES PROJETS**1^{ère} fiche****Titre du projet : Promotion de la prospection minière****Description sommaire du projet**

Durée	Cinq (5) ans
Objectifs	<p>Objectif global</p> <p>Mettre en valeur des substances minérales, dont les indices miniers sont connus et identifiés capables de contribuer au développement économique et social du pays.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la formation continue des Cadres centrafricains dans les domaines de la gouvernance des ressources minérales, d'évaluation économique des projets miniers et des techniques minières ainsi que de la gestion courante de l'administration des mines. 2. Mettre à la disposition des opérateurs miniers une base de données géologique et minière fiables dans un cadre moderne. 3. Promouvoir le développement des industries d'extraction et de transformation des matières premières minérales.
Partenaires	Banque Mondiale, UE, AFD, PNUD, USAID, BAD, GIZ-REMAP
Groupes cibles	Les artisans miniers
Bénéficiaires finals	Institutions, opérateurs, communautés de base
Zone d'intervention	Toute l'étendue du territoire
Résultats attendus	<p>R1. La base de données géologique et minière est créée.</p> <p>R2. L'informatisation complète de la Direction Générale des Mines est réalisée.</p> <p>R3. Les locaux devant accueillir un laboratoire répondant aux normes internationales sont construits.</p> <p>R4. La production minière est diversifiée.</p> <p>R5. Les acteurs sont mieux informés sur la réglementation minière et le mode d'organisation du secteur minier grâce à un accès plus facilité à des supports d'information (écrits, visuels et audio) sur les lois minières et le cadastre minier.</p> <p>R6. Des documents de réflexion, des guides méthodologiques, des articles de presse, des banques d'images sont produits, en rapport avec les modes d'exploitation et de commercialisation des ressources minières dans les zones retenues, et l'impact de celles-ci sur le développement de la région et plus généralement de la RCA.</p> <p>R7. Les documents produits par le programme ont fait l'objet de traitement par des médias locaux, nationaux et internationaux.</p>
Résultats escomptés	R1. Les ressources minières sont mises en valeur.

	R2. Les investisseurs sont attirés.
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1 – Projet pétrole. ▪ Composante 2 – Projet d’exploration ▪ Composante 3 - Projet d’exploitation ▪ Composante 4 - Projet de cartographie ▪ Composante 5 - Projet d’inventaire des substances minérales de la république ▪ Composante 6 - Projet création d’une agence de gestion des artisans miniers ▪ Composante 7 - Projet de création d’une usine de transformation des pierres et métaux précieux.
Budget	300 000 000 US\$

Justification du projet

Le contexte actuel dû à la crise militaro-politique est fortement entravé par la sanction du Processus de Kimberley. L'objet de ce projet est de (1) recueillir les expertises de tous les ingénieurs du département sur la crise que traverse le secteur minier centrafricain et de (2) rechercher les solutions appropriées pour venir à bout de cette situation. Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- L’apport d’appuis multiformes aux artisans miniers ;
- La recherche de financement pour la relance du COMIGEM et de l’ORGEM ;
- La diversification de l’exploitation minière par la mise en évidence de nouveaux gisements autres que le diamant ;
- L’augmentation de la part du secteur minier dans le PIB et les recettes fiscales ;
- La création d’emplois pour lutter contre la pauvreté, la délinquance et le banditisme ;
- Et enfin, la protection de l’environnement.

La relance du secteur minier constitue un aspect fort de la pacification du pays et celle-ci constitue la mission primordiale des ingénieurs des mines.

Enjeux

La relance du secteur minier centrafricain par la diversification de la production, face à la sanction du Processus de Kimberley sur le diamant centrafricain.

Stratégie générale d’intervention

- Un **atelier de relecture du cadre logique** impliquant tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans le projet devra valider les résultats et objectifs spécifiques et préciser l’évolution depuis la formulation du projet.
- **Renforcement d’organisations de la société civile** opérationnelles et prenant progressivement en charge une partie des activités du projet (formations en gestion, séances de sensibilisation à la bonne gouvernance, etc.).
- **Mise en place de relais** dans la population-cible. Identification et formation des artisans miniers leaders, mise en place de comités de surveillance communautaires et inclusion dans le mécanisme global de concertation.
- **Appui aux opérateurs miniers.** Le projet mènera des études et collaborera avec des institutions disposant d’une expérience en la matière en vue d’assurer

l'augmentation de la production minière, l'accroissement des revenus des populations, de l'Etat et des opérateurs.

- **Mise en place d'un mécanisme de communication locale, provinciale et nationale.** La communication est au centre d'un tel projet. Elle doit devenir une dynamique pérenne afin d'assurer tant entre les acteurs que vers l'extérieur un flux de circulation de l'information ciblé et régulier.
- **Mise en place d'un comité de suivi-évaluation au niveau central et au niveau régional.** Ce comité veillera à la bonne exécution du projet.

Zone d'intervention

La zone d'intervention est celle des 14 substances retenues en vue de leur valorisation : zones d'importance minière/évaluation des réserves connues.

Financement

Le budget du projet est de **300 000 000US\$**.

2^{ème} fiche**Titre du projet : Réorganisation des Structures d'intervention et création d'emploi dans les secteurs minier et pétrolier****Description sommaire du projet**

Durée	-
Objectifs	<p>Objectif global</p> <p>Faire une analyse approfondie des structures intervenant dans le secteur minier, identifier les problèmes, ainsi que les obstacles et défis, proposer des solutions en terme de perspectives et recommandations pour que ces structures puissent jouer pleinement leur rôle et contribuer à maximiser et valoriser les autres substances minérales.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les structures intervenant dans les secteurs minier et pétrolier. 2. Créer des emplois 3. Faire des recommandations.
Partenaires	AD (à déterminer)
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - L'administration minière. - Les opérateurs économiques. - Les structures sous-tutelle. - Les ateliers de transformation.
Bénéficiaires finals	Institutions, opérateurs, communautés de base.
Zone d'intervention	Toute l'étendue du territoire.
Résultats attendus	<p>R1. L'analyse des structures intervenant dans le secteur minier est réalisée.</p> <p>R2. Les projets miniers suspendus pour des raisons d'instabilité et d'insécurité sont relancés.</p> <p>R3. Les permis de recherche sont prorogés.</p> <p>R4. La recherche pour la découverte des gisements primaires de diamant est relancée.</p> <p>R5. Les activités génératrices des revenus sont diversifiées au profit des communautés de base.</p> <p>R6. Les emplois dans les services Publics et privées sont créés à savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs du secteur public, sont passés de 70 Ingénieurs à plus de 100 personnes ressources y compris les juristes spécialisés en contrats miniers, des économistes des mines et des ingénieurs pétrochimistes ou économistes des hydrocarbures etc - Les acteurs privés : des nouvelles promotions de chef de chantier de

	<p>collecteurs, de bureaux d'achat, des coopératives, des sociétés minières sont renforcées</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création de deux centres de formation de promotion pour les artisans miniers qui seront gérés par les leaders des coopératives.
Résultats escomptés	<p>R1. Les structures intervenantes dans les secteurs fonctionnent.</p> <p>R2. Les autres activités du secteur minier sont orientées sur les substances minérales autres que le diamant et Or.</p> <p>R3. Les emplois sont créés.</p>
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1 – Vulgarisation de la déclaration de la politique minière. ▪ Composante 2 L'analyse des structures intervenant dans le secteur minier est réalisée. ▪ Composante 3 Les projets miniers suspendus pour des raisons d'instabilité et d'insécurité sont relancés. ▪ Composante 4 Les permis de recherche sont prorogés. ▪ Composante 5 La recherche pour la découverte des gisements primaires de diamant est relancée. ▪ Composante 6 Les activités génératrices des revenus sont diversifiées au profit des communautés de base. ▪ Composante 7. Les emplois dans les services Publics et privées ▪ Composante 9 –Création d'une taillerie nationale.
Budget	-

Justification du projet

Dans un contexte marqué par la suspension du pays du Processus de Kimberley, le projet vise à : (1) recueillir les expertises de tous les ingénieurs du département et opérateurs miniers sur la crise que traverse le secteur minier centrafricain et (2) rechercher les solutions appropriées pour faire lever cette sanction. Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- la levée de la suspension temporaire du Processus de Kimberley sur l'exportation des diamants centrafricains ;
- l'apport d'appuis multiformes aux artisans miniers ;
- la recherche de financement pour la relance du COMIGEM et de l'ORGEM ;
- la diversification de l'exploitation minière par la mise en évidence de nouveaux gisements autres que le diamant ;
- l'augmentation de la part du secteur minier dans le PIB et les recettes fiscales ;
- la création d'emploi pour lutter contre la pauvreté, la délinquance et le banditisme ;
- et enfin, la protection de l'environnement.

La relance du secteur minier constitue un aspect fort de la pacification du pays et celle-ci constitue la mission primordiale des ingénieurs des mines.

Enjeux

Ils sont de sécuriser, relancer et redynamiser le secteur minier centrafricain, face à la sanction du Processus de Kimberley sur le diamant centrafricain.

Stratégie générale d'intervention

- Un **atelier de relecture du cadre logique** impliquant tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans le projet devra valider les résultats et objectifs spécifiques et préciser l'évolution depuis la formulation du projet.
- **Renforcement d'organisations de la société civile** opérationnelles et prenant progressivement en charge une partie des activités du projet (formations en gestion, séances de sensibilisation à la bonne gouvernance, etc.).
- **Mise en place de relais** dans la population-cible. Identification et formation des artisans miniers leaders, mise en place de comités de surveillance communautaires et inclusion dans le mécanisme global de concertation.
- **Optimisation de la production minière**. Le projet mènera des études et collaborera avec des institutions disposant d'une expérience en la matière en vue d'assurer l'augmentation de la production minière, l'accroissement des revenus des populations, de l'Etat et des opérateurs.
- **Mise en place d'un système de communication locale, provinciale et nationale**. La communication est au centre d'un tel projet. Elle doit devenir une dynamique pérenne afin d'assurer tant entre les acteurs que vers l'extérieur un flux de circulation de l'information ciblé et régulier.
- **Mise en place d'un comité de suivi-évaluation au niveau central et au niveau régional**. Ce comité veillera à la bonne exécution du projet.

Zone d'intervention

La zone d'intervention concerne tout le territoire national.

Financement

Le budget du projet est de **120 Milliards FCFA**.

3^{ème} fiche**Titre du projet : Renforcement des capacités institutionnelle, juridique et du partenariat****Description sommaire du projet**

Durée	-
Objectifs	<p>Objectif global</p> <p>Ressortir les faiblesses des codes minier et pétrolier centrafricains et des conventions.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les points des codes minier et pétrolier qui freinent le développement des ressources minières et pétrolières. 2. Analyser les fiscalités minière et pétrolière et les taxes à l'exportation. 3. Revoir les modalités de signature des différentes conventions minières et pétrolières. 4. Faciliter la création des nouvelles structures de production.
Partenaires	AD (à déterminer)
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - L'administration minière. - Les opérateurs économiques.
Bénéficiaires finals	Institutions, opérateurs, communautés de base.
Zone d'intervention	Toute l'étendue du territoire.
Résultats attendus	<p>R1. Les points des Codes Minier et pétrolier qui freinent le développement des ressources minières et pétrolières sont identifiés et examinés.</p> <p>R2. Les fiscalités minière et pétrolière et les Lois sur l'exploitation des ressources minières et pétrolières sont réexaminées.</p> <p>R3. Les modalités de signature des différentes conventions minières et pétrolières sont suivies et adaptées.</p> <p>R4. Les nouvelles structures de production sont créées et opérationnelles.</p>
Résultats escomptés	<p>R1. Les Codes Minier et pétrolier revus sont mis en œuvre.</p> <p>R2. Les capacités institutionnelles et juridiques de l'administration minière et pétrolière sont renforcées.</p>
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composante 1 – Renforcement des capacités. ▪ Composante 2 – Développement de partenariat au niveau de la coopération bi et multilatérale.
Budget	-

Justification du projet

Le contexte actuel dû à la crise militaro-politique est fortement entravé par la sanction du Processus de Kimberley. L'objet de ce projet est de (1) recueillir les expertises de tous les ingénieurs du département et opérateurs miniers sur la crise que traverse le secteur minier centrafricain et de (2) rechercher les solutions appropriées pour venir à bout de cette situation. Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- la levée de la suspension temporaire du Processus de Kimberley sur l'exportation des diamants centrafricains ;
- l'apport d'appuis multiformes aux artisans miniers ;
- la recherche de financement pour la relance du COMIGEM et de l'ORGEM ;
- la diversification de l'exploitation minière par la mise en évidence de nouveaux gisements autres que le diamant ;
- l'augmentation de la part des secteurs minier et pétrolier dans le PIB et les recettes fiscales ;
- la création d'emplois pour lutter contre la pauvreté, la délinquance et le banditisme ;
- et enfin, la protection de l'environnement.

La relance des secteurs minier et pétrolier constitue un aspect fort de la pacification du pays et celle-ci constitue la mission primordiale des ingénieurs des mines.

Enjeux

La relance du secteur minier centrafricain, face à la sanction du Processus de Kimberley sur le diamant centrafricain.

Stratégie générale d'intervention

- Un **atelier de relecture du cadre logique** impliquant tous les acteurs concernés directement ou indirectement par le projet devra valider les résultats et objectifs spécifiques et préciser l'évolution depuis la formulation du projet.
- **Renforcement d'organisations de la société civile** opérationnelles et prenant progressivement en charge une partie des activités du projet (formations en gestion, séances de sensibilisation à la bonne gouvernance, etc.).
- **Mise en place de relais** dans la population-cible. Identification et formation des artisans miniers leaders, mise en place de comités de surveillance communautaires et inclusion dans le mécanisme global de concertation.
- **Appui aux opérateurs miniers**. Le projet mènera des études et collaborera avec des institutions disposant d'une expérience en la matière en vue d'assurer l'augmentation de la production minière, l'accroissement des revenus des populations, de l'Etat et des opérateurs.
- **Mise en place d'un mécanisme de communication locale, régionale et nationale**. La communication est au centre d'un tel projet. Elle doit devenir une dynamique pérenne afin d'assurer tant entre les acteurs que vers l'extérieur un flux de circulation de l'information ciblé et régulier.
- **Mise en place d'un comité de suivi-évaluation au niveau central et au niveau régional**. Ce comité veillera à la bonne exécution du projet.

Zone d'intervention

La zone d'intervention concerne tout le territoire national.

Financement

Le budget du projet est d'environ **20 milliards FCFA**.

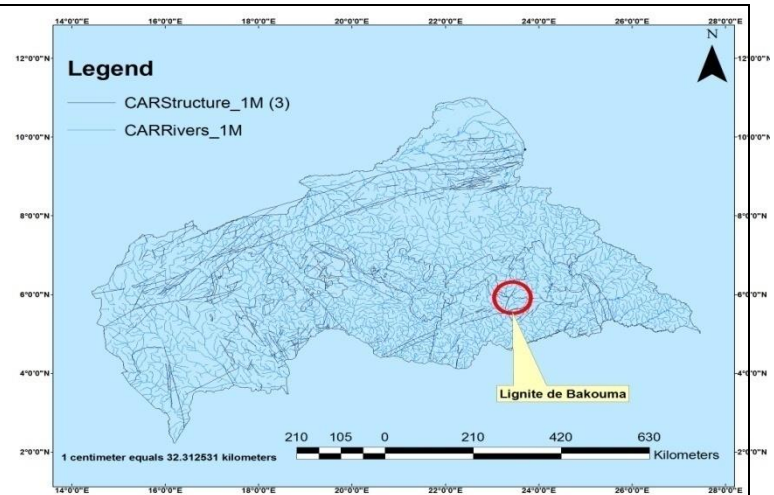
A2 : LOCALISATION DES 14 SUBSTANCES MINÉRALES RETENUES EN VUE DE LEUR VALORISATION

<p>1.1. Or</p> <p>L'or est répandu sur toute l'étendue du territoire. Réserve prouvée dans le cas de gisement de Passendro.</p>	
<p>1.2. Hydrocarbures</p> <p>Ils sont localisés à Vakaga, Mambéré Kadéi, Sangha-Mbaéré, Bamingui-Bangoran.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vakaga : Forage d'Aoukale 1 (2477mètres). - Mambéré Kadéi, Sangha Mbaéré et Lobaye : Aéromagnétisme. 	
<p>1.3. Uranium</p> <p>On le trouve au Mbomou, Ouham, Kémo</p> <p>Bakouma : 2,5% de phosphate et 0,25% d'U (50.000 tonnes de métal).</p>	

1.4. Lignite

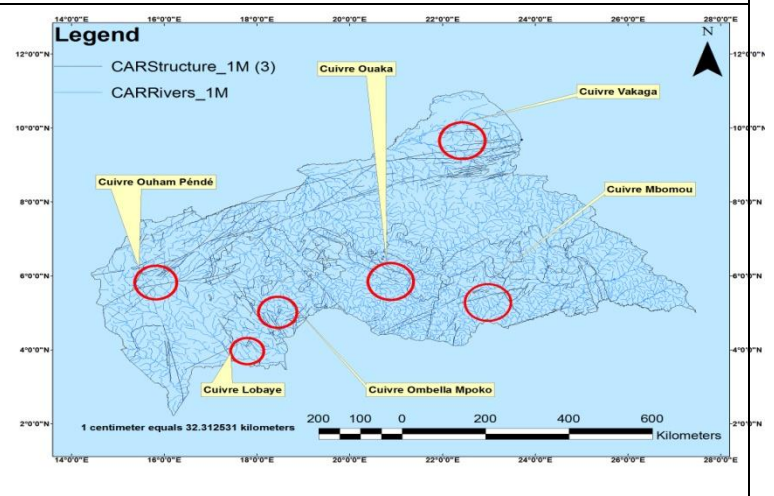
Il est localisé dans le Mbomou.

Etudié et évalué par le Commissariat à l’Energie Atomique en 1967 :
3.000.000 m³.

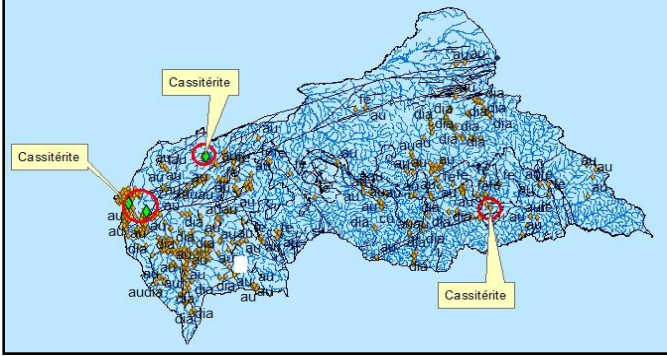
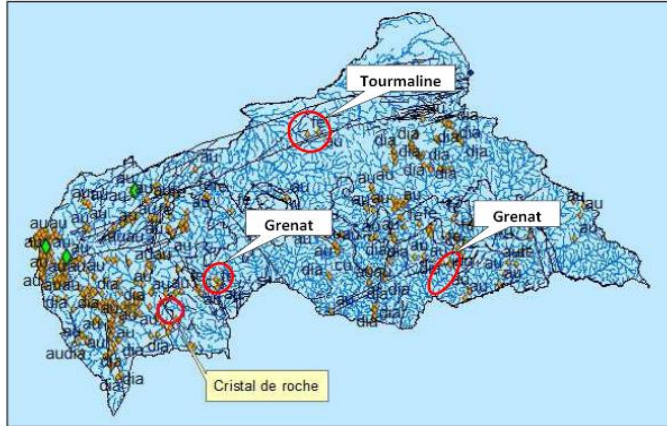
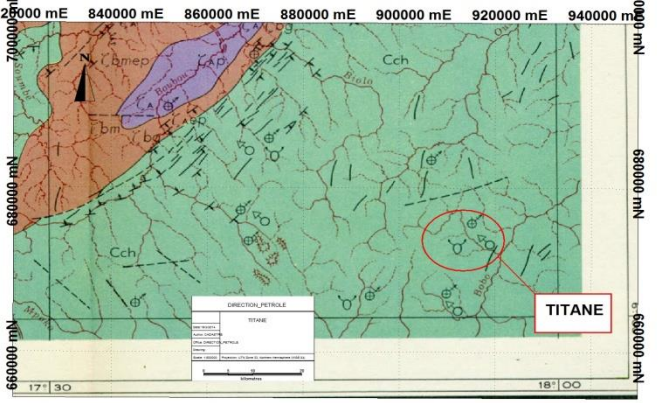


1.5. Cuivre

Il se trouve à Vakaga, Mbomou, Ouaka, Ombella-Mpoko, Lobaye, Ouham-Pendé.

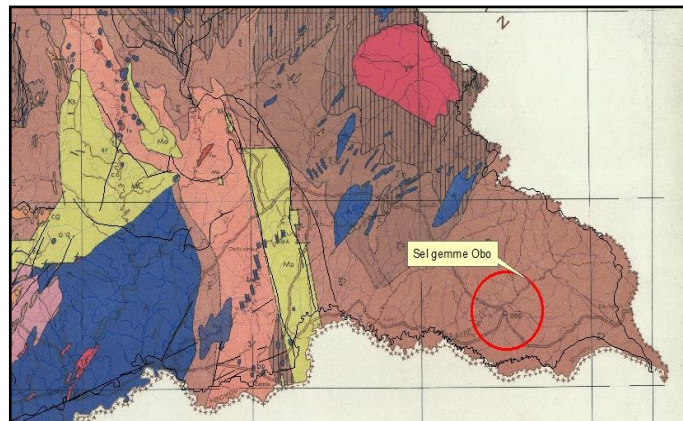


<p>1.6. Fer</p> <p>Mbomou, Nana Gribizi, Haut Mbomou, Ouaka, Ombella-Mpoko, Ouham, Haute Kotto, Vakaga.</p> <p>Partiellement étudié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bogoin : 60 à 64%. - Topa : 69%. - Très peu exploité artisanalement. 	
<p>1.7. Colombo-Tantalite</p> <p>Il est connu dans la région de Markounda au Nord-ouest. le BUMIFOM a aussi mis en évidence des teneurs de colombo-tantalite dans les alluvions allant jusqu'à 100g/m³, sans qu'un indice en roche dure n'ait été découvert.</p> <p>On le signale à Zangba (Mobaye) où des gîtes alluvionnaires seraient en exploitation.</p>	
<p>1.8. Carbonate de Calcium</p> <p>Les sub-affleurements de calcaire sont connus à Bangui même (calcaire de Fatima) ; à 30 km au sud de Bangui (calcaire de Bobassa) ; à 80 km au nord de Bangui (calcaire dolomitique de la plantation Gallo) ; à 100 km au nord-est de Bangui (calcaire dolomitique de Possel) ; à 22 km au nord-ouest de Bangui (calcaire du km 22, axe Boali).</p>	

<p>1.9. Cassitérite</p> <p>On la trouve dans la région de Paoua, Baboua, Yalinga et Bossangoa.</p> <p>Des teneurs jusqu'à 300g/m³ de cassitérite ont été trouvées dans les alluvions de la Nana Barya.</p>	
<p>1.10. Les pierres fines</p> <p>Les gemmes semi-précieux, dénommés pierres fines sont : grenat, tourmaline, topaze et les variétés nobles de quartz,... Ce sont des minéraux possédant des qualités de dureté, limpidité, éclat, couleur et rareté qui leur valent un usage apprécié en bijouterie.</p>	
<p>1.11. Titane</p> <p>L'ilménite, la monazite et le rutile (principaux minerais de titane), sont aussi largement répandus dans les alluvions du bassin de Bobo.</p> <p>Des teneurs en monazite jusqu'à 15 kg/m³ ont été mises en évidence dans l'Ouham et en ilménite jusqu'à 90 kg/m³ dans la Bobo.</p>	

1.12. Sel gemme

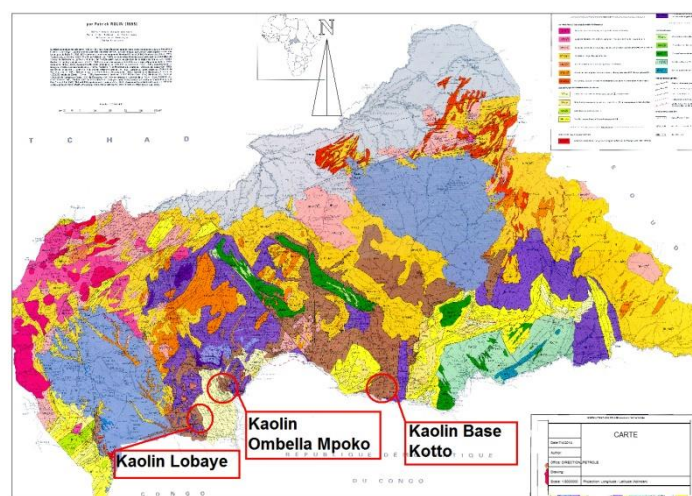
La production artisanale de sel gemme dans la région de Mandza a été étudiée à plusieurs reprises, le plus récemment en 1992 par le PNUD/DGRM.



1.13. Kaolin

On le trouve dans la Lobaye, l'Ombelle Mpoko et la Basse Kotto.

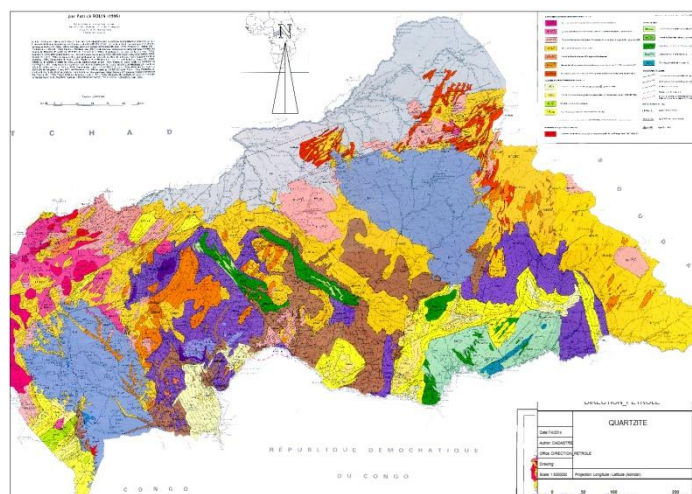
La substance est partiellement étudiée pour une exploitation artisanale, semi-mécanisée et la transformation.



1.14. Quartzite

L'affleurement est observé presque sur toute l'étendue du territoire.

Il mérite d'être valorisé en vue d'une exploitation artisanale et semi-industrielle.



A3 : MATRICE DES COÛTS

Orientations stratégiques	Programmes	Composantes Projets	Estimation des coûts				
			2019	2020	2021	2022	2023
PROSPECTION ET RECHERCHE	Développement des activités d'études, de prospection et de recherche minière	Approche du sujet					
		Recherche de points d'accrochage					
		Contrôle des points d'accrochage					
		Reconnaissance du corps minéralisé					
		Evaluation du gisement					
DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES MINIERES DES STRUCTURES INTERVENANT DANS LE SECTEUR MINIER	Développement des activités minières dans les chefs-lieux des villes secondaires de la RCA	Vulgarisation de la déclaration de la politique minière					
		Augmentation du crédit accordé à l'ORGEM					
		Mise à la disposition du COMIGEM d'un fonds nécessaire pour sa mission					
		Mise à la disposition du CNDB d'un					

		budget d'investissement pour l'établissement dudit centre					
		Consécration de l'ITIE par une loi					
		Prise en compte de l'ANR sur le budget de l'Etat					
		Formation du personnel de l'USAF					
		Diminution des patentes des artisans et des collecteurs					
		Création d'une taillerie nationale					
RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES DES ACTEURS	Développement des capacités institutionnelles et juridiques ainsi que le partenariat mondial	Renforcement des capacités nationales					
		Développement de partenariat au niveau de la coopération bilatérale et multilatérale					